



Sites Natura 2000 des dunes littorales landaises – Révision des documents d'objectifs

FR7200711 - L 02 Mimizan plage à Vieux Boucau

(nom abrégé : L02). SIC (Site d'importance communautaire)

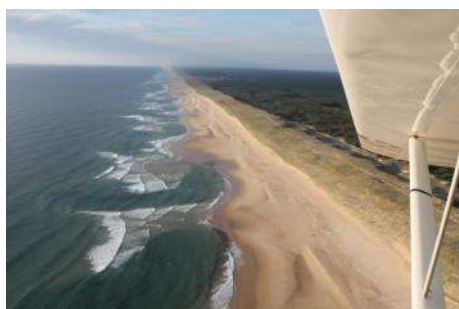
FR7200712 - L03 Vieux Boucau à Hossegor

(nom abrégé : L03). Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 21 août 2006 (JORF du 2 septembre 2006)

FR7200713 - L04 Capbreton à Tarnos

(nom abrégé : L04). Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 7 juin 2011 (JORF du 7 juillet 2011)

Synthèse de données socio-économiques



ONF

Agence LNA – BET

Décembre 2012



Dans le cadre de la révision des documents d'objectifs, nous avons rassemblé un certain nombre d'éléments, et effectué quelques rencontres, notamment avec les EPCI, des élus, des associations.

Ce rapport dresse une rapide synthèse des résultats de cette étude.

1) Quelques données de fréquentation récentes

Ces données sont issues des études menées dans le cadre du Plan-plages landais, et sont pour l'heure des données partielles. Nous les présentons sous forme de tableau, en faisant référence aux sites effectivement concernés (ils ne sont pas tous en Natura 2000).

| Site | Lit et Mixe | | Seignosse | Capbreton |
|--|--|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| Items/stations | Contis/Saint Julien (nord du site) | Cap de L'Homy (sud du site) | Les Casernes | Labenne |
| Type de clientèle | Familiale | Familiale et couples | Familiale | Familiale |
| Classe d'âge (dominante) | 25-45 | 36-60 | 25-45 & 45-60 | 12-25 & 46-60 |
| Catégorie socio-professionnelle | Moy sup | Toutes | Moy | Toutes |
| Origine géographique/Aquitaine | 30 % d'Aquitains | 30% d'Aquitains | 20 % d'Aquitains | 70 % d'Aquitains |
| Logement | 30 % camping, 20 % rés. sec. | 50 % camping | 65 % camping | Camping (43%) |
| Lieu de résidence de vacances | Contis (43 %), St Julien (28%) | Lit et Mixe (>50%) | Seignosse (68 %) | Labenne (60%) |
| Durée du séjour | 1 à 2 sem (50 %) | 1 à 2 sem (60%) | NC | 2 sem (43%) |
| Loisirs pratiqués | Baignade, promenade | Baignade, promenade | Baignade, promenade | Baignade, promenade |
| Durée de fréquentation de la plage | NC | 2 à 5 h (70 %) | Après-midi (50%), journée (41%) | Demi-journée (50%) |
| Mode de transport | A pied (54%), vélo (21%) | Voiture (55%), vélo et à pied (35%) | A pied (60%) | Vélo (41%), voiture (32%) |
| Perception état des équipements | Insuffisants en nombre (bancs, douches...) | Suffisants | Bien intégrés | Bien intégrés (pb : les sanitaires) |
| Facteurs d'attractivité du site | Calme et nature | Plage, nature, calme | Caractère « sauvage », calme | Environnement, paysage |
| Localisation parking véhicules | Satisfaisant | Satisfaisant | Satisfaisant | NC |
| Jugement capacité parking | Insuffisante | Suffisante | Insuffisante | NC |
| Jugement réseau cyclable | Satisfaisant | Satisfaisant | NC | NC |
| Jugement capacité parking vélos | Insuffisante | Insuffisante | Insuffisante | NC |
| Jugement accès piéton | Satisfaisant | Satisfaisant | Satisfaisant | NC |
| Intérêt création sentier de découverte | Oui, le long du courant | Oui, en milieu naturel | Oui, en milieu naturel | NC |
| Accès à la plage | Accès principal 58% | Accès principal 40% | NC | NC |
| Sensibilisation au milieu naturel | Bonne perception, mais souhaitent plus d'infos | | NC | |

(NC = données non communiquées)

Bien entendu, ces données ne concernent pas directement les sites, mais donnent une idée de la population susceptible de les fréquenter. La promenade, le vélo restent des activités largement pratiquées, et l'attractivité des « lieux calmes et naturels » est grande.

Par ailleurs, et si cet aspect ne ressort pas directement de ces enquêtes, le public apprécie les informations sur le terrain et au niveau des Offices de tourisme, et les jugent très souvent insuffisantes (sauf peut-être à Mimizan, où une forte dynamique est mise en place à cet égard, avec notamment l'Office intercommunal de tourisme).

On remarquera qu'il n'y a pas d'observation marquante sur les dispositifs de mise en défens (clôtures, exclos, etc.), ce qui laisse à penser que les protections physiques de la dune sont acceptées par le public.

2) Entretiens avec les EPCI et collectivités

Nous avons distingué les EPCI et collectivités des autres personnes contactées ou ayant répondu au questionnaire.

21) Personnes rencontrées

| Structures | Site Internet | Adresse courriel | Contact | Date |
|---|------------------------------------|--|---|----------------------------------|
| Communauté de communes Côte Landes nature | cc-cotelandesnature.fr | g.caunegre@cc-cotelandesnature.fr | Guy Caunègre | 13 août |
| Commune d'Ondres | ondres.fr | mairie-ondres@wanadoo.fr | Bernard Corrihons (Maire), Jean-Jacques Hustaix | 14 août |
| Pays ALO | pays-adour-landes-oceanes.com | info@pays-adour-landes-oceanes.com | Christophe Arrondeau | 30 août |
| Communauté de communes de Mimizan / Office intercommunal de tourisme / Communauté de communes grands lacs | Mimizan.com ; mimizan-tourisme.com | contact@mimizan.com contact@visites-bois.com technicien.rivieres@cdc-grands-lacs.fr | Gérad Ermacora Laurent Pickhan Katia Galy | 23 octobre |
| Communauté de communes Marenne Adour côte sud (MACS) | cc-macs.org | nicolas.zachelo@cc-macs.org | Nicolas Zacchello | 16 octobre |
| Commune de Labenne | ville-labenne.fr | mairie@labenne.fr | M. Fabre | 16 octobre |
| Communauté de communes du Seignanx | cc-seignanx.fr | urbanisme@cc-seignanx.fr | Eric Mailharrancin | 22 octobre |
| Pays Landes nature côte d'Argent | | pays-cote-argent@orange.fr | Gilles Testud | Contacté et envoyé questionnaire |
| Commune de Tarnos | ville-tarnos.fr | mairie@ville-tarnos.fr | Alain Perret Laurent Claude Silviana Valles | 12 novembre |
| Commune de Capbreton | capbreton.fr | accueil-mairie@capbreton.fr | Commission environnement | 3 décembre |

22) Synthèse des entretiens

Nous présentons ce chapitre selon la logique employée dans le questionnaire annexé.

Perception de la démarche Natura 2000

Connaissance de la démarche :

En règle générale, elle est « connue », mais souvent de façon superficielle. Les CC impliquées ont bien entendu une assez bonne connaissance. Les collectivités sont en général plus réservées (sauf si impliquées), Natura 2000 apparaît parfois un peu comme une « nébuleuse ». Ceci s'est encore amplifié avec le processus « évaluation d'incidences ».

Perception de l'intérêt de la démarche :

Bien perçue en général, dans la mesure où elle contribue à la conservation des espaces naturels, à la connaissance. Elle est considérée parfois comme un « label », attractif en termes touristiques. Mais elle est aussi perçue négativement, notamment du fait du durcissement de la réglementation, qui est de plus difficilement compréhensible et admissible (« il avait été dit et écrit que Natura 2000 n'apporterait pas de contraintes supplémentaires »). Pour le site de Caprenton (deux communes), on ne perçoit pas l'intérêt de

la démarche en ce sens qu'il n'y a pas eu d'action concrète sur ce territoire [NDR : ce qui est fondé]. On notera aussi que les «interprétations» de la réglementation paraissent parfois subjectives et ne facilitent pas les initiatives locales. Le financement de la gestion apparaît également comme une charge pour des opérateurs.

Pour les questions suivantes, la perception est très différente selon que des actions ont été engagées ou non sur les sites.

Valorisation du territoire : Natura 2000 est une bonne façon ou un frein ?

Sur le principe, c'est un bon outil, dans la mesure où cela participe à la conservation des milieux ; c'est aussi un synonyme de qualité environnementale (label) utile au développement des territoires. Est également considéré comme un « outil supplémentaire » pour la gestion du territoire, mais pas complémentaire du point de vue financier (= les financements Natura 2000 ne viennent pas soutenir des actions existantes). L'alourdissement du contexte réglementaire (et son application) est également considéré comme un frein (administratif), chose qui n'existait pas au moment de la mise en place du réseau. Pour la valorisation pédagogique, et l'appropriation, les moyens sont jugés insuffisants pour atteindre les objectifs envisagés.

Connaissance des actions menées sur les sites, sur l'information :

Les réponses sont bien entendu fonction des actions qui y ont été effectivement menées. Dans tous les cas, l'information est jugée trop sommaire, seuls les Docobs sont connus. Parfois des actions médiatisées ou en direction du public (visites guidées, articles de presse, reportages...) sont citées. L'information « remontante » est donc insuffisante, et difficile à trouver. Des EPCI ont signalé qu'ils ne sont pas en mesure de localiser facilement les sites de leur territoire, et les données les concernant. Mimizan constitue une exception, du fait notamment de la démarche de valorisation du territoire assez ancienne engagée avec l'Office intercommunal et la communauté de communes sur le site Natura 2000 – toutefois dans ce cas-là encore, les données sur la « vie du site » sont jugées insuffisantes.

Liens avec la gestion du site Natura 2000

La structure intervient-elle sur le site, selon quelles modalités ? :

Les communautés de communes n'ont généralement pas de compétence environnementale, qui sont parfois déléguées à d'autres structures (CPIE...). Un cas de convention pour la gestion de sentiers en site Natura 2000 (Mimizan), un autre à finaliser à Tarnos (où la commune s'implique fortement dans la gestion). L'accompagnement d'actions de communication est ponctuellement dans ce cadre (surtout au niveau des Pays). Certaines opérations ont amené à intervenir sur les sites (pistes cyclables, plans-plages...). Les collectivités interviennent différemment selon leur implication, cela peut aller jusqu'à la participation directe à la gestion.

Connaissance de conflits d'usages :

Les conflits « traditionnels », tels chasseurs/promeneurs, sont cités, surtout dans le sud landais. Les problèmes de fréquentation « en lisière » sont également bien connus, avec les dégâts que cela induit. Les chevaux, le camping sauvage sont parfois cités, ainsi que les chiens divagants. On mentionne également le développement de « nouveaux » conflits, avec le développement des quads, mais aussi avec le partage des pistes cyclables (cyclistes/piétons). Le cas particulier du stand de tir sur la dune à Tarnos est également signalé, même s'il n'engendre pas de réels conflits d'usages, mais sa dualité avec la fréquentation du public semble ambiguë. L'absence d'équipements (Capbreton) conduit à une situation jugée très préoccupante.

L'avenir du site Natura 2000

Comment évolue le site ? :

Les réponses oscillent entre maintien et amélioration. On note une amélioration de la diversité [*objective ou pas... la recherche amène souvent à trouver des espèces que l'on ne connaissait pas avant ! il s'agit donc dans ce cas non pas d'une amélioration de la diversité, mais de celle de la communication*], mais aussi de la qualité de l'accueil du public et des mises en défens. Par ailleurs, le fait d'avoir une protection « forte » accompagnée d'une gestion effective et concertée permet une évolution favorable des milieux naturels. Evolution jugée défavorable à Capbreton (où aucune action n'a été engagée dans le cadre de N2000).

Préoccupations :

Elles sont fonction des problématiques locales, et nous ne les détaillerons pas ici (voir les CR). Il ressort toutefois que les mesures « d'encadrement » (mise en défens et signalétique), même si elles restent insuffisantes, constituent une bonne réponse à l'accueil du public et au respect des milieux naturels ; l'originalité des dispositifs aquitains semble être bien perçue et constitue une réponse cohérente à l'encadrement du public, par le biais d'équipement bien intégrés (le souhait qu'ils le restent est émis par la plupart). L'érosion marine ne constitue une problématique que sur le site de Capbreton/Labenne, mais sur ce site où aucune action n'a été menée, les préoccupations sont nombreuses.

La présence d'un champ de tirs militaire (Tarnos), dans un secteur où la pression humaine est de plus en plus forte, constitue une problématique bien spécifique, qui demande à être examinée plus précisément. Peu d'inquiétudes sur la forêt, avec toutefois des interrogations sur « l'embroussaillage » de la forêt au regard de la sécurité DFCI, et sur les accès (en marge toutefois du site à proprement parler).

Menaces pesant sur les sites :

D'une façon générale, la politique de gestion durable rassure sur le devenir des sites. Il est essentiel que la politique d'équipements intégrés soit maintenue, que l'on développe également « l'accueil culturel » (sentiers de découverte), et à cet égard, la menace qui ressort, c'est plutôt la possibilité d'être confrontés à des oppositions « administratives » qui est montrée du doigt. Par ailleurs, et notamment dans le sud landais, ce sont les perspectives d'évolution de la population qui constituent une menace potentielle, car cela nécessitera d'augmenter encore l'effort de protection des milieux. Il est donc nécessaire que cette menace soit prise en compte dans les Docobs, afin d'anticiper sur des mesures à envisager à court terme.

Il est également signalé que la non-prise en compte de réalités (cheminements sauvages non encadrés) induit une dégradation accrue des milieux qui augmente proportionnellement avec la fréquentation.

Pour Capbreton, la principale menace est de ne pas parvenir à réhabiliter et mettre en défens le site.

Changements de pratiques, de comportements environnementaux :

Il n'est pas indiqué que cela se produit exclusivement du fait de la mise en place des sites Natura 2000, mais les comportements évoluent (« effet de mode » ? meilleure sensibilisation ?), avec apparemment une meilleure écoute des problèmes environnementaux. Le public local s'investit peut-être plus dans la gestion des sites (cas de vététistes dans le sud landais, qui entretiennent les chemins) et est parfois plus curieux qu'auparavant (questionnement d'agents travaillant en milieux naturels). Chez les élus, c'est l'appréciation des enjeux qui peut induire des changements ou une adhésion ; mais actuellement, les enjeux des sites sont mal explicités auprès de ce public [cela rejoint aussi la problématique de la communication]. L'évolution des pratiques doit également être prise en considération, il faut pouvoir intégrer les « nouvelles pratiques » (VTT, parapente, développement du Surf-casting, du surf, de la marche sportive...). Ces remarques concernent les sites ayant fait l'objet d'actions de conservation sur le terrain.

Nettoyage des plages (trois questions posées)

Pensez-vous que les plages doivent être nettoyées en permanence :

Les EPCI répondent par la négative, en spécifiant toutefois que les réactions des élus et du public sont à prendre en compte. Pour les collectivités, la réponse est plus partagée, et la crainte d'un impact sur le tourisme est affichée. Dans tous les cas, il ressort que les zones réglementées doivent faire l'objet d'un nettoyage permanent au moins durant la saison touristique. Pour Tarnos (c'est sur cette commune qu'ont commencé les actions de nettoyage manuel sélectif vers 1995), le nettoyage doit être manuel et sélectif, et concerner l'ensemble de la dune jusqu'à la lisière.

Savez-vous que le nettoyage manuel sélectif des plages a un impact positif sur les espèces ?

Réponse positive dans tous les cas, avec un niveau de connaissance allant du « entendu parler » au « oui » affirmatif et fondé. Mais souvent l'inquiétude de la réaction du public est avancée (voir question suivante).

Seriez-vous opposé que les résidus naturels soient laissés sur la plage ?

Sur le principe, l'avis est favorable. Il est nécessaire de communiquer plus sur l'intérêt écologique (notamment en direction des élus). Mais on revient toujours sur les interrogations relatives à la réaction du public (mais aussi des élus, voir ci-dessus). Il est admis implicitement que l'on devra accompagner les actions par une communication à trois niveaux : les élus, le public et une signalétique spécifique *in situ*.

Information, participation

Souhaiteriez-vous disposer d'infos plus précises, sous quelle forme ?

Réponse positive dans tous les cas, sans surprise...

On privilégie bien souvent le site Internet, mais la lettre d'information électronique présente un intérêt. Il est souhaité d'avoir des informations régulières sur la vie des sites. Les bulletins municipaux sont également des supports qui sont proposés par les collectivités, ainsi que la possibilité de réaliser des expositions. Les réunions sont aussi suggérées, mais avec plutôt un caractère de réunion d'information et/ou de formation (par exemple : nettoyage des plages, gestion des invasives...). Cela s'inscrit parfaitement dans la logique de concertation (et va au-delà), et la démarche peut être appuyée par les objectifs territoriaux (Pays notamment). Il est enfin souhaité que les supports soient compréhensibles et concis... ce qui n'est pas toujours le cas des plaquettes consacrées à Natura 2000 (celles qui ont été réalisées localement pour les sites dunaires sont mieux adaptées).

On peut également se questionner sur l'organisation d'une (ou deux) réunion par an, sur les sites comme Capbreton (à voir avec Seignosse également), où la propriété domaniale est quasi absente, et la demande exacerbée du fait de l'absence d'action sur ce site.

Hébergement d'informations sur le site Internet

Chaque structure dispose d'un site Internet. La possibilité d'y placer des informations est envisageable sur les sites des structures ayant la compétence environnementale. On cherchera à privilégier les liens, qui présentent théoriquement l'avantage d'offrir des mises à jour plus fréquentes. Les collectivités sont plus franchement intéressées par les informations concernant la vie des sites de leur territoire.

Participation aux groupes de travail

Les collectivités et EPCI sont membres du comité de pilotage. Les collectivités participent généralement aux réunions de groupes de travail. Les EPCI n'y sont pas inscrits, mais leur souhait serait de pouvoir être associés aux réunions, même s'ils n'ont pas la possibilité d'y participer. L'envoi des documents de travail, des comptes-rendus est à prévoir notamment pour les EPCI qui souhaitent pouvoir participer à la démarche, et apporter des compléments le cas échéant.

Préconisations de gestion

Deux points ressortent :

- maintien et amélioration de l'existant (équipements, signalétique...). Il paraît important de poursuivre et de développer encore la politique d'accueil, de canalisation et d'information du public.

- En termes de gouvernance des projets, favoriser plus la concertation pour leur étude et leur mise en œuvre. Ceci peut concerner par exemple les sentiers de découverte, les pôles d'informations, etc. qui peuvent entrer dans le cadre d'actions concertées avec les communautés, les Pays et les communes.

Par ailleurs, une demande concernant le nettoyage manuel de la lisière est faite.

Adhésion à la charte Natura 2000

La question de la possibilité de l'adhésion des EPCI aux chartes reste entière. Mais sur le principe, ils sont intéressés par la signature de chartes, qui vont dans le sens de la politique territoriale durable.

Attentes, propositions

La communication reste le souci majeur. L'accessibilité à la connaissance des sites (localisation, gestion, informations...) est actuellement insuffisante (quasiment inexistante sauf à Mimizan). Le partage avec la population locale (appropriation) est à développer. Les sites Internet peuvent aider, mais aussi la mise en place d'informations synthétiques sur les sites Natura 2000.

L'information sur Natura 2000 est souvent trop complexe et est devenue encore moins compréhensible avec l'alourdissement de la réglementation. Il est important que la population et les élus puissent savoir ce qui se fait dans les sites, et soient associés au développement des projets définis dans le Docob.

Le rapprochement entre les « naturalistes » et les services environnement des collectivités est souhaité ou à renforcer (lorsqu'ils existent), notamment pour les suivis.

Remarques diverses

L'extension des périmètres des sites paraît être une bonne chose, dans la mesure où cela aboutit à une meilleure cohérence territoriale. Il faut toutefois améliorer la concertation pour que les actions de gestion puissent être connues et comprises par la population (et les élus), et également veiller à ce que cela n'induisse pas de contraintes supplémentaires par rapport à l'existant...

La démarche Natura 2000 présentait un intérêt du fait de la politique de concertation, d'ouverture, d'échanges... qui l'accompagnait. Aujourd'hui, la réglementation vient compromettre ces engagements, alors qu'initialement il était prévu que Natura 2000 n'apporterait pas de contraintes supplémentaires.

La mise en réseau Natura 2000 présente également des ratés, car si le réseau existe bien, il est difficile d'avoir une vision globale de ce qu'il représente sur le territoire (localisation géographique, acteurs, objectifs, enjeux...). Ceci est important pour les EPCI qui sont amenés à engager des réflexions sur leurs territoires (SCOT...).

Les sentiers pédagogiques peuvent être un outil utile à la pédagogie et au respect des milieux, d'autant plus que la population est appelée à s'accroître sur le littoral ; il est donc nécessaire d'anticiper sur les bons outils à mettre en place.

Enfin, sur les sites où peu d'actions ont été menées, il est impératif de mettre une priorité à l'engagement des objectifs prioritaires (réhabilitation, mise en défens, signalétique, communication).

Les réunions sont à prévoir avec un délai suffisant (le minimum semble être trois semaines).

3) Associations, tourisme

31) Personnes contactées

| Structures | Site Internet | Adresse courriel | Contact | Date |
|----------------------------------|--------------------------|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|
| Comité départemental du tourisme | tourismelandes.com | julie.lequime@cdt.com | Julie Lequime | 4 octobre |
| Office de tourisme du Seignanx | seignanx-tourisme.com | direction@seignanx-tourisme.com | Jérôme Lay | Réponse au questionnaire envoyé |
| Ekolondoi | ekolondoi-asso@orange.fr | christine.barroso@wanadoo.fr | Christine Barroso | Réponse au questionnaire envoyé |

A noter que nous avons également eu un entretien avec l'office intercommunal de tourisme de Mimizan (cf chapitre précédent).

32) Synthèse des entretiens

On retrouve en règle générale les mêmes observations que précédemment, nous ne les rappellerons pas toutes.

Perception de la démarche Natura 2000

Connaissance de Natura 2000

Réponse positive, mais, la connaissance reste très superficielle en général.

Perception de l'intérêt de la démarche Natura 2000

Démarche intéressante, en ce sens que l'on donne à l'Homme un rôle dans la conservation de la biodiversité.

Valorisation du territoire : Natura 2000 est une bonne façon ou un frein ?

Cela participe incontestablement à valoriser le territoire, dans la mesure où il y a des enjeux, des acteurs et des structures qui contribuent à la conservation des milieux et des espèces.

Activité

Liens avec la gestion du site Natura 2000

Selon les acteurs, certains interviennent directement sur le site par le biais d'animations, d'expositions, de relai d'information. Lorsqu'on évoque la promotion du territoire, les sites Natura 2000 sont bien évidemment des ressources en termes de milieux naturels.

Connaissance de conflits d'usages :

Selon la proximité avec le site. Conflits ponctuels de partage de l'espace.

L'avenir du site Natura 2000

Comment évolue le site ? :

Plutôt amélioration, au minimum maintien.

Préoccupations :

Le maintien de l'activité touristique doit prendre en compte la préservation des enjeux ; la question de la pollution des plages est un sujet important.

Changements de pratiques, de comportements environnementaux

Demande des vacanciers plus importante pour le tourisme « nature » ; meilleur respect des milieux naturels.

Nettoyage des plages (trois questions posées)

Pensez-vous que les plages doivent être nettoyées en permanence :

Réponse toujours partagée : la raison dit qu'il convient de ne pas les nettoyer de façon systématique et totale, mais on craint les réactions du public.

Savez-vous que le nettoyage manuel sélectif des plages a un impact positif sur les espèces ?

Réponses de « oui », à « cela ne me surprend pas ».

Seriez-vous opposé que les résidus naturels soient laissés sur la plage ?

Pas d'opposition au maintien, sauf sur les zones réglementées ; nécessité d'expliquer la démarche.

Information, participation

Souhaiteriez-vous disposer d'infos plus précises, sous quelle forme ?

Oui, tous les moyens peuvent être bons, privilégier site Internet, lettre électronique...Il est important que le public ait connaissance de ce qui existe sur les sites (équipements, sentiers, visites...).

Hébergement d'informations sur le site Internet

Favorable. Pour le CDT, proposition d'héberger une carte interactive (à faire !) donnant les informations essentielles sur chaque site Natura 2000 du département.

Participation aux groupes de travail

Favorable, selon temps disponible. Intéressés par l'envoi des documents de travail, des invitations aux groupes de travail, des comptes rendus...

Préconisations de gestion

Développer une stratégie d'information compréhensible par le public.

Adhésion à la charte Natura 2000

Oui (selon possibilités réglementaires)

Attentes, propositions

L'implication d'acteurs locaux est envisageable (associations, OT...), et peut constituer un relai important pour l'information sur les sites. On peut aussi améliorer le lien avec les associations de pêche, de surf...

La protection des milieux doit rester prioritaire, tout en permettant au public de mieux profiter des sites. Le développement touristique devrait porter plus sur l'environnement naturel landais (et déclinaisons locales), par une communication adaptée déclinée tant sur le terrain qu'à travers les supports d'informations.

A noter que le CDT peut aider à l'amélioration et l'harmonisation de la communication sur les sites Natura 2000 du département.

4) Conclusion

Nous pouvons tirer quelques enseignements que nous devons intégrer à nos réflexions pour la révision des documents d'objectifs.

En premier lieu, les personnes contactées souhaitent toutes avoir les informations sur les réunions, même si elles ne peuvent pas participer physiquement. Elles seront à même d'apporter des remarques sur les sujets qui les concernent. À noter qu'il est souhaité qu'un délai plus important soit respecté entre l'envoi de l'invitation et la date de la réunion.

Plus généralement la perception de la démarche Natura 2000 pose aujourd'hui un autre problème, lié à la non-acceptation des nouvelles « réglementations », alors que la mise en place du réseau Natura 2000 s'était accompagnée de discours « rassurants » à cet égard. Alors qu'initialement, les griefs portaient sur le risque de ne plus pouvoir mener d'activités dans les sites Natura 2000, aujourd'hui, le ressenti porte sur la crainte que l'on aura des difficultés à mettre en œuvre au sein des sites Natura 2000, des politiques environnementales cohérentes au niveau des territoires.

La démarche Natura 2000 a permis – c'est incontestable – de développer des actions concertées d'aménagement du territoire (même si elles sont insuffisantes), et apporte une labellisation aux sites, ce qui est important notamment pour le tourisme, mais aussi peut-être pour la prise de conscience des enjeux des sites.

Ceci étant, la communication au sens large reste l'enfant pauvre de la démarche : peu ou pas de remontées sur la vie des sites, les enjeux notamment apparaissent comme « confidentiels ». De même, l'information locale, mais aussi plus large (département) est déficitaire. Sur le terrain, la solution des sentiers pédagogiques apparaît comme un volet à développer en priorité.

La question de l'accès aux chartes Natura 2000 doit être éludée ; car les EPCI et autres structures (qui ne sont pas nécessairement des ayant-droits directs), sont intéressés par la signature des chartes.

Il est important de communiquer également sur certains aspects techniques, comme les espèces invasives, le nettoyage des plages, etc.

Pour les espèces invasives, le Docob prévoit d'engager une démarche de signalement, ce qui a en pratique débuté. Mais il faudra aller plus loin, et envisager notamment la mise en place de réunions d'information destinées en particulier aux services techniques. La réalisation d'un guide sur les espèces invasive a commencé, il conviendra de la faire aboutir en 2013.

Concernant le nettoyage des plages, l'impact du nettoyage mécanique sur les écosystèmes commence à être mieux connu ; néanmoins, cela n'empêche pas de maintenir le criblage systématique à hauteur des plages surveillées, sans cahier des charges pour en limiter l'impact. Les élus et des responsables du tourisme craignent de perdre du public si les plages ne sont plus nettoyées systématiquement (on notera qu'en

Gironde, il n'y a plus de nettoyage mécanique systématique, et que cela n'affecte pas la fréquentation touristique...). Ceci étant, il est important d'envisager une communication forte sur le nettoyage manuel sélectif des plages (contrats Natura 2000), comportant un volet formation (à destination des personnels intervenant sur les plages, cela peut aussi inclure les Offices de tourisme, les MNS, etc.), et un volet grand public, avec un dépliant et des panneaux installées sur le terrain.

Comme nous avons pu le voir à travers ces témoignages, le point le plus important repose sur la communication, qui doit être améliorée à tous les niveaux : que ce soit Natura 2000 en général, ou la vie des sites, la remontée d'informations les concernant, la signalétique explicative, etc. tout cela doit être pris en compte tant au niveau de l'animation, que dans le cadre de contrats.

De plus, la démarche pourra être appuyée par différentes structures, ce qui pourra aussi justifier la recherche de financements spécifiques notamment pour l'aspect pédagogique, auprès des Pays notamment.

On notera enfin que sur les sites où les actions prévues au Docob n'ont pas été engagées, les élus souhaitent que la révision des documents d'objectifs soit l'occasion d'apporter une réponse favorable à la mise en œuvre d'actions de conservation.

L'enjeu n° 1 des sites Natura 2000, c'est bien la préservation de l'existant, par la mise en œuvre de dispositifs adaptées, et d'une communication plus large et transparente. Il faut de plus anticiper sur l'évolution de la démographie sur le littoral, qui demandera de prêter de plus en plus d'attention à ces stratégies de protection et d'information, et qui pourra nécessiter de faire évoluer les équipements existants pour tenir compte de l'accroissement de la population.

Le chargé de mission Natura 2000

Gilles Granereau

1237 chemin d'Aymont - 40350 Pouillon - 05 58 98 27 82 - 06 13 81 60 36 - gilles.granereau@onf.fr

Pages suivantes : ANNEXES

Questionnaire destiné aux EPCI, collectivités

Questionnaire destinée aux structures locales, associations...



Site Natura 2000 FR7200711 « Dunes modernes du littoral landais de Mimizan-Plage à Vieux Boucau »
Site d'importance communautaire (SIC)

Site Natura 2000 FR7200712 « Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor »
Désigné en ZSC le 21/08/2006 (JORF du 02/09/2006)

Site Natura 2000 FR7200713 « Dunes modernes du littoral landais de Capbreton à Tarnos »
Désigné en ZSC le 7/06/2011 (JORF du 13/7/2011)

Enquête socio-économique (Collectivités)

Données générales

Nom, prénom du ou des représentants :

Collectivité :

Tél. :

Adresse postale :

Mail :

Site concerné (Mimizan, Lit et Mixe, Seignosse, Capbreton, Tarnos) :

Perception de la démarche Natura 2000

(Les questions suivantes concernent la démarche Natura 2000 en général)

- ✓ Connaissez-vous la démarche européenne Natura 2000 ? oui non
- ✓ Cette démarche vous semble positive, négative ?
- ✓ La présence d'un site Natura 2000 vous semble être un frein ou une bonne façon de valoriser votre territoire ? Pourquoi ?
- ✓ Avez-vous connaissance des actions menées sur les sites dunaires (contrats, charte, réunion, études...) ?
- ✓ Quelles sont vos remarques par rapport à l'information sur ces sites ?

Liens avec la gestion du site Natura 2000

- ✓ Etes-vous amené à intervenir sur le site ? A quelle(s) occasion(s) ?
- ✓ Pouvez-vous nous indiquer à quel(s) endroit(s) ?
- ✓ Depuis quand et à quelle fréquence intervenez-vous sur la zone ?
- ✓ Connaissez-vous des conflits d'usages ? oui non
- ✓ Si oui, lesquels et de quel ordre ?

L'avenir du site Natura 2000

(Les questions suivantes concernent le site dans son intégralité)

- ✓ Selon vous, comment évolue l'état de conservation du site ? Il s'améliore
Il se maintient
- Il se dégrade
- ✓ Pour quelle(s) raison(s)
- ✓ Êtes-vous préoccupé par :
 - Les risques d'incendies
 - Les maladies des peuplements forestiers (armillaire, fomes...)
 - Les problèmes de fréquentation humaine sur le
 - La pollution laissée par ceux qui fréquentent le site (déchets divers...)
 - la pollution de l'océan et des plages ?
 - L'activité touristique
 - L'érosion marine
 - Autres (précisez) ?

- ✓ Avez-vous des connaissances particulières sur la faune et la flore locale ? oui non
- ✓ Seriez-vous d'accord pour nous transmettre une contribution ?
- ✓ Comment jugez-vous l'évolution globale du site Natura 2000 ?
- ✓ Quelles sont selon vous les menaces qui pèsent sur le site ?
- ✓ Avez-vous des craintes pour le devenir du site ? oui non
- ✓ Avez-vous déjà constaté des usages illicites sur le site ? oui non
- ✓ Si oui, lesquels et où ?
- ✓ Avez-vous constaté des changements de pratiques, de fréquentation ou environnementaux ? oui non
- ✓ Si oui, lesquels et où ?
- ✓ Avez-vous connaissance de perspectives, de projets locaux qui concerneraient le site ?
- ✓ Pensez-vous que la plage doit être nettoyée en permanence ? Pourquoi ?
- ✓ Savez-vous que le nettoyage manuel sélectif des plages (enlèvement uniquement des déchets d'origine humaine) a un impact écologique très positif sur les espèces ?
- ✓ Seriez-vous opposé que les résidus naturels (branches, troncs, algues...) soient laissés sur la plage ? Dans l'affirmative, pourquoi ?

Information, participation

- ✓ Souhaiteriez-vous disposer d'informations précises à propos de Natura 2000 ? oui non
- ✓ Si oui, par quel moyen de communication? Réunion site Internet lettre d'information Autres (Précisez) :
- ✓ Avez-vous un site Internet oui non Son adresse
- ✓ Accepteriez-vous d'héberger des informations sur le site et Natura 2000 oui non
- ✓ A qui envoyer les informations ?
- ✓ Souhaiteriez-vous vous impliquer davantage en participant par exemple aux groupes de travail ? oui non
- Si oui, quelle(s) thématique(s) vous intéresse(nt) ? Flore
- Faune
- Environnement au sens large
- Paysage
- Littoral
- Activité forestière
- Communication
- Activités touristiques
- Avez-vous des préconisations de gestion ?
- ✓ Seriez-vous favorable à une adhésion à la charte Natura 2000 du site ? oui non
- ✓ De même, vous pourriez accéder à des contrats de gestion, ou à des actions de gestion : seriez-vous intéressé le cas échéant ?
- ✓ Quels sont vos souhaits, vos attentes, vos propositions par rapport au devenir du site ?
- ✓ Remarques diverses
- ✓ Souhaitez-vous une entrevue avec le chargé de mission ?

! Gilles Granereau, 1237 chemin d'Aymont, 40350 Pouillon - 05 58 98 27 82 - 06 13 81 60 36 -

gilles.granereau@onf.fr

Merci pour votre participation!



Enquête socio-économique

Données générales

Nom, prénom :

Structure, statut :

Tél. :

Adresse postale :

Mail :

Site concerné (Mimizan, Lit et Mixe, Seignosse, Capbreton, Tarnos) :

Catégorie socioprofessionnelle :

- Agriculteur
- Ouvrier
- Employé
- Recherche d'emploi
- Artisan, commerçant, entrepreneur
- Retraité
- Technicien, profession intermédiaire
- Etudiant
- Cadre, profession libérale
- Autre (précisez)

Perception de la démarche Natura 2000

(Les questions suivantes concernent la démarche Natura 2000 en général)

- ✓ Connaissez-vous la démarche européenne Natura 2000 ? oui non
- ✓ Cette démarche vous semble positive, négative ?
- ✓ La présence d'un site Natura 2000 vous semble t'elle un frein ou une bonne façon de valoriser votre territoire et pourquoi ?

Votre activité

- ✓ Afin de mieux vous connaître, pourriez-vous présenter votre structure/organisme/association et son activité?
- ✓ Dans quel cadre êtes-vous amené à intervenir sur le site ? Professionnel loisirs autre (précisez)
- ✓ Pratiquez-vous une activité régulière sur le site ? oui non
- ✓ Si oui, laquelle (actes de gestion, études, loisirs...)?
- ✓ Pouvez-vous nous indiquer à quel(s) endroit(s) ?
- ✓ Depuis quand et à quelle fréquence intervenez-vous sur la zone?
- ✓ Ces activités vous semblent elles impactantes pour l'environnement ? oui non
- ✓ Si oui, y aurait-il, selon vous, des moyens de limiter ces impacts ?
- ✓ Rencontrez-vous des conflits avec d'autres usagers ? oui non
- ✓ Si oui, lesquels et de quel ordre?

L'avenir du site Natura 2000

(Les questions suivantes concernent le site dans son intégralité)

- ✓ Selon vous, comment évolue l'état de conservation du site ? :
 - Il s'améliore
 - Il se maintient
 - Il se dégrade

- ✓ Pour quelle(s) raison(s) ?
- ✓ Êtes-vous préoccupé par :
 - Les risques d'incendies
 - Les maladies des peuplements forestiers (armillaire, fomes...)
 - Les problèmes de fréquentation humaine sur le site
 - La pollution laissée par ceux qui fréquentent le site (déchets divers...)
 - la pollution de l'océan et des plages ?
 - L'activité touristique
 - L'érosion marine
 - Autres (précisez) ?
- ✓ Avez-vous des connaissances particulières sur la faune et la flore locale ? oui non
- ✓ Seriez-vous d'accord pour nous transmettre une contribution ?
- ✓ Comment jugez-vous l'évolution globale du site Natura 2000 ?
- ✓ Quelles sont selon vous les menaces qui pèsent sur le site ?
- ✓ Avez-vous des craintes pour le devenir du site ? oui non
- ✓ Avez-vous des craintes pour le devenir de votre activité ? oui non
- ✓ Avez-vous déjà constaté des usages illicites sur le site ? oui non
- ✓ Si oui, lesquels et où ?
- ✓ Avez-vous constaté des changements de pratiques, de fréquentation ou environnementaux ? oui non
- ✓ Si oui, lesquels et où ?
- ✓ Avez-vous connaissance de perspectives, de projets locaux qui concerneraient le site ?
- ✓ Pensez-vous que la plage doit être nettoyée en permanence ? Pourquoi ?
- ✓ Savez-vous que le nettoyage manuel sélectif des plages (enlèvement uniquement des déchets d'origine humaine) a un impact écologique très positif sur les espèces ?
- ✓ Seriez-vous opposé que les résidus naturels (branches, troncs, algues...) soient laissés sur la plage ? Dans l'affirmative, pourquoi ?

Information, participation

- ✓ Souhaiteriez-vous disposer d'informations précises à propos de Natura 2000 ? oui non
- ✓ Si oui, par quel moyen de communication? Réunion site Internet lettre d'information Autres (Précisez)
- ✓ Avez-vous un site Internet oui non Son adresse
- ✓ Accepteriez-vous d'héberger des informations sur le site et Natura 2000 oui non
- ✓ A qui envoyer les informations ?
- ✓ Souhaiteriez-vous vous impliquer davantage en participant par exemple aux groupes de travail ? oui non
- ✓ Si oui, quelle(s) thématique(s) vous intéresse(nt) ?

Flore

Faune

Environnement au sens large

Paysage

Littoral

Activité forestière

Communication

Activités touristiques

- ✓ Avez-vous des préconisations de gestion ?
- ✓ Si vous êtes ayant droit vous pourriez adhérer à la charte Natura 2000 du site : seriez-vous intéressé ? oui non
- ✓ De même, vous pourriez accéder à des contrats de gestion, ou à des actions de gestion : seriez-vous intéressé le cas échéant ?
- ✓ Quels sont vos souhaits, vos attentes, vos propositions par rapport au devenir du site ?
- ✓ Remarques diverses :
- ✓ Autre(s) personne(s) à contacter ?

Questionnaire à renvoyer au chargé de mission Natura 2000 :

Gilles Granereau, 1237 chemin d'Aymont, 40350 Pouillon - 05 58 98 27 82 - 06 13 81 60 36 - gilles.granereau@onf.fr

Merci pour votre participation